

Finance socialement responsable et entreprises collectives : une alliance naturelle?

1

Portrait 2010 de la finance responsable au Québec

Une initiative du CAP Finance en collaboration avec la Chaire en éthique appliquée

**Marguerite Mendell
Université Concordia**

**79^e congrès de l'ACFAS
Le 9 mai 2011**

Plan

2

1. Définition
2. Méthodologie
3. Les résultats
4. Moments clés de l'évolution de la finance socialement responsable au Québec Fonds étatiques
5. Innovations financières et institutionnelles « hybrides » au Québec Fonds privés
6. Quelques défis
7. Favoriser les politiques pour la finance socialement responsable
8. Conclusion

1. Définition

3

- La finance socialement responsable permet de distinguer deux grands types de pratiques financières.
 1. Le placement responsable :
 - les acteurs agissent sur les marchés financiers réglementés, des institutions financières utilisent les outils du tamisage, de l'analyse ESG (*Environmental, Social and Governance*, une analyse qui utilise les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) et de l'engagement actionnarial pour favoriser les pratiques de responsabilité sociale des entreprises publiques (cotées en Bourse);
 2. l'investissement responsable :
 - les acteurs interviennent plus directement auprès des entreprises, des financiers ont des objectifs non financiers (création d'emploi, développement local et régional, développement de l'économie sociale et solidaire).
 - Ces expérimentations représentent des réponses concrètes à la financiarisation.

2. Méthodologie

4

- Un questionnaire a été administré entre novembre 2010 et janvier 2011 afin d'avoir un aperçu du capital disponible pour :
 - le capital de développement (67 répondants, notamment : fonds régionaux de solidarité, FIER, CLD, SADC, SOLIDE, etc.)
 - la finance solidaire (17 répondants, notamment : membres du réseau du crédit communautaire, CLD, Fiducie du Chantier de l'économie sociale, RISQ).
- Les données recueillies ont été complétées par celles disponibles dans les rapports annuels de gestion de diverses organisations qui n'ont pas répondu au questionnaire.

3. Les résultats

5

Investissements selon les catégories dans le **capital de développement**

Catégories du capital de risque	Montants
Capital de risque pour le développement régional	800,5 M\$
Capital de risque pour l'emploi et la participation des travailleurs	5 G\$
Capital de risque pour le développement local	195,3 M\$
Total	5,9 G \$

Sociétés d'État contribuant au capital de développement

Catégories du capital de risque	Montants
Capital de risque pour le développement régional	333,5 M\$
Capital de risque pour l'emploi	5,9 G\$
Total	6,3 G\$

Grand total : 12,2 G\$

Les résultats (suite)

6

Finance solidaire

Sous-catégories	Part de la capitalisation totale	%
Capital de risque et prêts pour OBNL et coopératives	679,3 M\$	67,2
Crédit communautaire	7,8 M\$	0,7
Total	687,1 M \$	67,9

Contribution d'Investissement Québec à la finance solidaire

Sous-catégories	Capitalisation totale	% du grand total (incluant les résultats du tableau précédent)
Capital de risque et prêts pour OBNL et coopératives	324 M\$	32,1

Grand total : 1 G\$

Les résultats (suite)

7

- Le total du capital de développement est surestimé et celui de la finance solidaire est sous-estimé.
 - Cela est dû au fait que nous avons utilisé les rapports annuels, et pour certaines organisations, il était hasardeux de séparer la part des investissements du capital de développement de celle de la finance solidaire.
 - Par exemple, certains acteurs disaient investir dans le capital de développement mais investissaient aussi dans la finance solidaire, sans la nommer.
 - Les montants sont cumulatifs, pour la grande majorité (sauf quelques CLD en raison des données disponibles dans les rapports annuels), mais les périodes varient (par. ex. depuis 1997 pour le RISQ, 2000 pour le Réseau québécois du crédit communautaire, 2005 pour Investissement Québec, etc.)

4. Moments clés de l'évolution de la finance socialement responsable au Québec (coopératives, syndicats, communautaires, hybrides, États, privés)

8

Années 1900	Années 1970	Années 1980	Années 1990	Années 2000 +
<ul style="list-style-type: none"> • Mouvement des caisses d'épargne et d'économie Desjardins (1900) 	<ul style="list-style-type: none"> • Caisse d'économie solidaire (Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs – Québec) (1971) 	<ul style="list-style-type: none"> •Fonds de solidarité (FTQ) (1983) • Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) (1986) • Fonds de développement de Montréal (FDEM) (1987) 	<ul style="list-style-type: none"> •Association communautaire d'emprunt de Montréal (1990) • SOLIDE (1991) • Fondation de la CSN (1995) • RESO Investissements Inc. (1995) •Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) (1997) •Fonds d'investissement de Montréal (FIM) (1997) •Investissement Québec – coopératives et économie sociale (1998) •Centres locaux de développement – FLI et FES (1998) 	<ul style="list-style-type: none"> • Filaction (2000) (Fonds de financement coopératif – partenariat avec le RISQ; Fonds pour l'entrepreneuriat des femmes avec le gouvernement du Québec) • Capital régional et coopératif Desjardins (2001) • Fiducie du Chantier de l'économie sociale (2007) •Chantier d'activités partenariales Finance solidaire (2009) • SOLIDE (2010 : fonds locaux de solidarité –pour l'économie sociale) <p><i>En développement:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • fonds de capital patient sectoriel •recherche sur le développement d'un marché secondaire pour la finance sociale

5. Innovations financières et institutionnelles « hybrides » au Québec

9

➤ Innovations financières.

- Divers types d'investisseurs :
 - publics, privés, collectifs.
- Nouvelles formes hybrides :
 - nouveaux produits.
- Traversent les frontières des marchés de capitaux dominants :
 - engagement d'investisseurs dominants (participation dans le FIM, le RISQ, etc.).
- Entrées dans le capital de risque / analyse « extra-financiers ESG » (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) :

- **capital de développement**

- **finance solidaire**

finance responsable

(investissements directs et indirects)

Innovations (suite)

10

➤ Innovations institutionnelles.

- Intermédiaires – CDEC, SADC, CLD, Chantier de l'économie sociale :
 - coconstruction de l'offre et de la demande;
 - réduction des informations asymétriques;
 - Conception (*design*) de nouveaux produits et instruments financiers;
 - outils de gestion du risque (meilleure connaissance et meilleure communication entre les investisseurs et les promoteurs des projets);
 - montages financiers (processus de collaboration);
 - développement de marchés (accroît la viabilité des entreprises);
 - nouvelles manières de mesurer le potentiel des investissements :
 - RISQ : Guide pour les entreprises d'économie sociale;
 - Fiducie du Chantier de l'économie sociale : L'Observatoire;
 - Chantier de l'économie sociale : manuels de formation (précurseur des outils d'évaluation et de mesure);
 - processus d'innovation continu;
 - gouvernance multi-parties prenantes.
- CAP Finance – réseau de finance solidaire.

6. Quelques défis

11

- **Développer** une diversité de produits répondant à une diversité de besoins :
 - prenant en compte le cycle de vie des entreprises (prédémarrage; démarrage; consolidation, croissance);
 - prêts et investissements à long terme (capital-patient, quasi-équité, etc.).
- **Renforcer** la capacité des entreprises et réduire le risque/investissements :
 - coconstruction de l'offre et la demande (les lieux de proximité et intermédiaires);
 - standardiser les outils d'évaluation et de mesure (*metrics*) (attirer l'investissement).
 - Impact (triple reddition de comptes).
 - Système de cotation (*rating*).
 - Développer des stratégies de commercialisation et augmenter l'accès aux marchés pour les entreprises des secteurs identifiés (p. ex., l'État peut jouer un rôle important en adoptant des politiques d'achat).

défis... (suite)

12

- **Collaborer** avec des institutions et organisations internationales de la finance responsable :
 - un des réseaux internationaux le mieux structuré pour créer un marché international (agir contre la fragmentation et réduire les coûts de transaction);
 - échanges et apprentissage : initiatives et innovations;
 - utiliser les expériences comme leviers (dans chaque pays et régions; entre les pays; les meilleures pratiques adaptées);
 - participer dans le dessein de créer des instruments communs (mesures et évaluations : GIIN, p. ex.);
 - un observatoire international : les acteurs, les « produits » en finance responsable, les résultats, les politiques publiques, etc.

« *Infrastructure internationale* »

défis... (suite)

13

- **Sensibiliser** les investisseurs institutionnels à la performance de la finance responsable et les inciter à y investir :
 - étendre la définition de la responsabilité fiduciaire à la finance responsable;
 - développer l'activisme d'actionnaires (*shareholder activism*).
- **Rendre visible** la finance responsable :
 - rendement stable à long terme (marché du capital « durable »);
 - bilan pour fin de comparaison (des pertes, des gains, les secteurs plus fragiles, les secteurs plus stables, etc.);
 - marché « éthique ».

défis... (suite)

14

- **Mobiliser** les talents et l'engagement des jeunes par des programmes universitaires interdisciplinaires « hybrides ».
 - Facultés de gestion qui ont créées des programmes innovants.
 - David O'Brien Center for Sustainable Enterprise, Université Concordia.
 - Faculté de gestion à l'UQÀM et son programme en entrepreneuriat collectif
 - Stanford, Harvard, Oxford, etc.
- Interface avec les sciences sociales.
- Institutionnaliser la recherche partenariale.

7. Les politiques publiques soutenant la finance responsable

15

- Implication financière des gouvernements :
 - RISQ;
 - fonds locaux de développement (p. ex., FLI, FDEÉS, SADC);
 - financement en partenariat avec des organisations de la société civile (SOLIDE et MRC);
 - subvention unique (p. ex. , en 2005 le gouvernement fédéral s'était engagé à verser 30 M\$ dans la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, mais réduit à 22,8 M\$ par le gouvernement conservateur);
 - investissements par le gouvernement (p. ex., Investissement Québec : 10 M\$ dans la Fiducie du Chantier de l'économie sociale);
 - Investissement Québec (2001) (prêt ou garantie de prêt, prêt de capitalisation ou acquisition de parts privilégiées pour l'économie sociale, coopératives et OBNL).
- Législation :
 - 1983 – création du Fonds de solidarité (provincial et fédéral);
 - 1985 – Régime d'investissement coopératif;
 - 1995 – création de Fondaction (provincial et fédéral – crédits d'impôt);
 - 1998 – Investissement Québec (prêt ou garantie de prêt, prêt de capitalisation ou acquisition de parts privilégiées);
 - 2001 – Programme favorisant le financement de l'entrepreneuriat collectif (garanties de prêts) et Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie (prêts)
 - 2001 – Capital régional et coopératif Desjardins.
- Nouveaux outils d'investissement :
 - 2001 – Investissement Québec (prêt ou garantie de prêt, prêt de capitalisation ou acquisition de parts privilégiées pour l'économie sociale, coopératives et OBNL).
- Mesures fiscales:
 - Fonds de solidarité FTQ et Fondaction (fédéral et provincial), Régime d'investissement coopératif, Capital régional et coopératif Desjardins.

Les politiques publiques (suite)

16

➤ Collaboration institutionnalisée

○ Partenariat public-communautés

- CDEC, SADC

- FDEM

- SOLIDE

(réseau des fonds
locaux de solidarité)

- Fiducie du Chantier de l'économie sociale

- Canadian Task Force on Social Finance ailleurs au Canada

GOUVERNANCE MULTI-PARTIES PRENANTES

COCONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

8. Conclusion

Innovation financière et institutionnelle : un modèle québécois

17

➤ Trois piliers.

○ (1) *Mobilisation* :

- mouvement coopératif, mouvement syndical, économie sociale, mouvements sociaux, secteur privé.

○ (2) *Concertation* (collaboration, coconstruction) :

- nouvel espace de dialogue social, négociation, nouveaux outils, produits et instruments financiers, nouvelles politiques pour favoriser leur émergence, consolidation et le développement de l'innovation financière pour répondre aux besoins locaux;
- approche intégrée versus sectorielle.

○ (3) *Innovations en politiques publiques* :

- (1) + (2) = (3).

Conclusion (suite)

Les acteurs de la finance socialement responsable au Québec

18

Capital de développement

Finance solidaire (économie sociale)

Capital régional et coopératif Desjardins (2001) – Actif de 1 G\$ en 2010 (673,8 M\$ investis)

Fondation - le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi (1996) – Actif de 699,4 M\$ M\$ en 2010 (356,9 M\$ investis)

Investissement Québec (1998) – Actif de 6,3 G\$ en 2010 (6,1 G\$ investis, dont 324 M\$ dans la finance solidaire)

Fonds de solidarité FTQ (1983) – Actif de 7,7 G\$ en 2010 (4,1 G\$ investis)

SOLIDE (1991) – (FLS) 79,8 M\$ investis au 31 décembre 2010 (87 fonds locaux de solidarité)

Intermédiaires, CDÉC, CLD, etc.

Réseau québécois du crédit communautaire (2000) – 7,8 M\$ prêtés en plus de 10 ans

Réseau d'investissement social du Québec (1997) – 12,9 M\$ investis dans 577 projets en 12 ans

Fiducie du Chantier de l'économie sociale (2006) – 52,8 M \$ en capital patient (19,1 M\$ dans 60 entreprises en 4 ans)

Filication – CSN (2000) – 23 M \$ investis dans 124 entreprises et fonds en 9 ans

Caisse d'économie solidaire Desjardins (1971) – Actif de 616,3 M\$ en 2010 (540 M\$ investis)

Conclusion (suite)

19

Acteurs du capital de
développement
(bâisseurs)

Hybridation
Nouvelle architecture
**Finance socialement
responsable**
Intermédiaires
Espaces de proximité multisectoriels
Coconstruction de l'offre et la demande
État
*Partenariat/coconstruction des
politiques publiques*

Acteurs de la finance
solidaire
(bâisseurs)